

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	20.05.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Landwirtschaft und Umweltschutz, Fischerei
Akteure	Stark, Jakob (svp/udc, TG) SR/CE
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2024

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Ziehli, Karel

Bevorzugte Zitierweise

Ziehli, Karel 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Landwirtschaft und Umweltschutz, Fischerei, 2023*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 20.05.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Landwirtschaft	1
Lebensmittel	1

Abkürzungsverzeichnis

FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
WBK-SR	Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur des Ständerats
WHO	World Health Organization

ONUAA	Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
CSEC-CE	Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats
OMS	Organisation mondiale de la Santé

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Landwirtschaft

Lebensmittel

MOTION
DATUM: 15.06.2023
KAREL ZIEHLI

Le Conseil des Etats a décidé de suivre le Conseil national s'agissant des **traces dans les produits importés de pesticides interdits en Suisse**. Le rapporteur de la majorité de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-CE), Jakob Stark (udc, TG), a défendu un projet qui permettrait, d'une part, de protéger les consommatrices et consommateurs et, d'autre part, de mettre sur un pied d'égalité les producteurs suisses et étrangers. Pour la minorité et le Conseil fédéral, les normes en vigueur sont suffisamment strictes et ces contrôles relèvent de la compétence cantonale, comme expliqué par Andrea Gmür-Schönenberger (centre, LU) et Alain Berset. De plus, la Suisse est partie prenante du Codex Alimentarius de la FAO et de l'OMS qui fixe des normes internationales à cet égard. Prendre des décisions «entre quatre murs» – pour reprendre les mots du ministre de l'intérieur – irait à l'encontre des engagements de la Suisse.

La décision est finalement revenue à la présidente de la chambre des cantons, Brigitte Häberli-Koller (centre, TG), alors que 20 parlementaires ont voté pour et 20 contre la motion (2 abstentions). Le vote favorable de la présidente donne pour mandat au Conseil fédéral d'appliquer cette motion.¹

1) AB SR, 2023, S.661 ff.